

Les itinéraires saisis ici sont ceux que l'on peut pratiquer seul, avec une fiche, un tracé GPS. Ce ne sont ni des produits, ni des visites guidées. Ce sont aussi **des sentiers d'interprétation, des parcours botanique, des circuits avec panneaux, ..., même courts (moins d'un kilomètre)**.

Les boucles de randonnée sont souvent ouvertes à plusieurs types de pratique, comme pédestre, équestre et VTT. La description différenciée pour chaque pratique peut être justifiée : la difficulté, les points d'intérêt, le descriptif, et évidemment les photos des pratiquants ne sont pas les mêmes.

Il est donc proposé, **si cela représente une vraie plus-value**, de **dupliquer la fiche d'un itinéraire et de la modifier sur certains champs pour décrire plus précisément les caractéristiques du parcours en fonction du mode de locomotion**. Elle sera qualifiée dans Aquitaine/Qualification régionale/Thèmes de l'offre avec le mode de locomotion qui convient.

Pour information : la duplication est nécessaire pour faire apparaître un même itinéraire et ses différents modes de locomotion dans ItiAQUI. Ce fonctionnement devrait changer prochainement.

Les grands itinéraires (GR, Véloroute, Voie Verte, ...) doivent être saisis en étapes dès lors qu'il y a plusieurs jours d'itinérance (et non une fiche qui présente tout l'itinéraire). Chaque étape fera apparaître le nom de l'itinéraire. Ex : GR 10 - De Sainte-Engrâce à la Pierre-Saint-Martin.

Ces étapes seront numérotées de manière à pouvoir apparaître dans l'ordre du parcours. Quand l'itinéraire concerne plusieurs départements, ceux-ci devront établir ensemble le sens et la numérotation des étapes.

Les itinéraires saisis et diffusés doivent être de qualité :

- de préférence inscrits au PDIPR,
- entretien assuré et garanti,
- moins de 30% de routes goudronnées pour les parcours pédestres.

Les hébergements à indiquer sur les cartes des itinéraires proviennent directement des bordereaux concernés (infos envoyées : raison sociale, commune, Insee commune, géolocalisation googlemap, téléphone, site web). Ils doivent être cochés « Iti-Aqui » dans l'onglet « Aquitaine », rubrique « Offre syndiquée vers ».

Il est possible de les lier à un itinéraire si cela s'avère nécessaire par le biais de la rubrique « Offres associées ». À noter : le champ peut bien sûr aussi servir pour lier des POI.

Les rubriques dont la saisie est obligatoire, notamment pour diffusion sur ItiAQUI (indépendamment des choix éditoriaux ultérieurs) sont surlignées en **jaune**.

« **Type d'itinéraires** »

☞ Un itinéraire de trail ou de running est un itinéraire pédestre. C'est le mode de locomotion qui précisera à quelle(s) discipline(s) il convient le mieux.

☞ L'itinéraire peut être souvent pédestre, équestre et VTT. La fiche doit être dupliquée si le descriptif, le pas à pas et les POI sont différents. Si ce n'est pas le cas, garder une seule fiche. itiAQUI ne permet pas pour le moment d'afficher tous les modes de locomotion possible mais ce sera bientôt le cas.

« **Itinéraires - Typologie** » (Typologie des itinéraires)

☞ Pour qualifier les Sentier de Grande Randonnée (GR), Sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP), EuroVélo-routes, Véloroute et Voie Verte, utiliser également et en priorité « Marques et labels ».

« **Itinéraires - Noms** » (Nom de l'itinéraire et Numéro de l'étape)

☞ Affichant le nom des itinéraires présentant un intérêt régional et des itinéraires départementaux offrant à minima une itinérance de 7 jours, cette liste n'est pas limitative. Contacter votre référent SIRTAQUI pour ajouter un autre item.

☞ Le numéro de l'étape est attribué dans le sens de description choisi pour édition (ex : du nord au sud, d'ouest en est, ...).

« **Thématique** »

☞ Choisir la ou les valeur(s) les plus appropriées pour l'itinéraire :

- culturel et/ou historique en particulier pour tous les sentiers botanique ou d'interprétation, s'il y a beaucoup de patrimoine bâti,
- gastronomique et/ou œnologique s'il y a au moins deux sites de dégustation en POI,
- Compostelle exclusivement si le circuit emprunte une section d'un itinéraire ou s'il y a un monument important lié au pèlerinage,
- insolite s'il y a au fil de l'itinéraire une curiosité naturelle, une découverte ludique façon jeu de piste ou rallye, un monument original, ...

☞ Dans la mesure du possible, le descriptif commercial doit mettre en valeur ce choix de thème(s).

« **Distance en km** »

☞ Arrondir à l'unité supérieure après la virgule (ex : pour 5,65, inscrire 5,6) et ne pas mettre le sigle km dans la case.

« **Mode et temps de parcours** » (Mode de locomotion, temps de parcours, Difficulté)

☞ Le mode de locomotion induit un temps de parcours et une difficulté.

« **Dénivelé** » (Dénivelé positif cumulé, Dénivelé négatif cumulé)

☞ À saisir en mètres et ne pas mettre le sigle m dans la case.

« **Adresse** »

☞ Il s'agit de l'adresse du lieu de départ de la randonnée.

☞ « **Raison sociale** » est le nom de l'itinéraire (1ère lettre en majuscule et majuscule où cela s'impose).

Exemple pour une boucle : La ville d'Agen, vue du coteau de l'Ermitage.

Exemple pour une véloroute : Véloroute de la Vallée du Lot.

Exemple pour un GR : GR 10 - De Sainte-Engrâce à La Pierre-Saint-Martin

Pour des raisons éditoriales, il doit faire plus 20 caractères et moins de 100.

☞ Le code-postal et la commune (celle du départ de l'itinéraire) sont obligatoires.

« Adresse gestionnaire »

☞ Il s'agit de l'adresse de l'organisme à contacter pour renseignements (office de tourisme, mairie, service randonnée du CDT ou du Conseil Départemental, ...).

☞ Il est vivement recommandé de saisir au moins une raison sociale dans cette rubrique.

« Description commerciale »

☞ itiAQUI utilise « Description pour site mobile » (300 caractères maximum) ; le portail loisirs de l'IGN requiert « Description commerciale » (900 caractères maximum).

« Étapes »

☞ Cette rubrique permet de reprendre le descriptif en toutes lettres d'un topoguide. Il doit être rédigé de manière à donner des repères parfois invisibles sur carte et en complément du balisage sur le terrain.

☞ Il est possible d'y citer un point d'intérêt ; celui-ci pourra aussi être décrit en détail si nécessaire dans la rubrique suivante.

« Points d'intérêt » ou POI

☞ Il est demandé la saisie d'au moins 3 POI.

☞ Il est recommandé de ne pas en mettre plus de 10.

☞ Attention, remplir le type de POI et son nom sont obligatoires pour itiAQUI afin de gérer leur affichage sur la carte.

☞ Toutes les informations de la rubrique comptent pour la mise en ligne de l'itinéraire sur le portail loisirs de l'IGN, qui se sert d'un système de points basé sur la richesse des données pour ses choix éditoriaux.

« Marques et labels »

☞ EuroVélo-routes, GR homologué FFRandonnée, GRP homologué FFRandonnée, Véloroute et Voie Verte ne s'attribuent qu'à des étapes de ces itinéraires. Les boucles et parcours en empruntant une partie peuvent citer le passage sur ces itinéraires dans le descriptif commercial.

« Itinéraires - Équipements et services »

☞ Contacter votre référent SIRTAQUI pour ajouter un autre item si besoin.

« Itinéraires - Points d'attention »

☞ Cette rubrique présentent la ou les difficulté(s) de l'itinéraire (ex : présence d'une palombière, traversée de route fréquentée, forte pente, zone humide, ...). Il est vivement recommandé de les géolocaliser.

« Balisage »

☞ Devant la diversité des balisages utilisés, il est possible d'en indiquer :

- la ou les couleur(s) (seules les plus fréquentes sont listées),

- et/ou le type de marquage (texte libre pour le décrire, tel que trait, double trait, triangle du VTT, autre forme, présence de panneaux ou poteaux, ...)

- et/ou de joindre un fichier pour le présenter (photo ou fichier PDF d'une marque ou avec l'ensemble des marques du balisage de l'itinéraire).

« Itinéraire - Paysage dominant » (Paysage(s) de l'itinéraire)

☞ La rubrique est utilisée pour plusieurs collections d'itiAQUI (Forêt, Littoral, Montagne, Urbain).

« Itinéraires - Nature des chemins » (Nature du revêtement et %)

☞ Remplie, cette rubrique compte pour la mise en ligne de l'itinéraire sur le portail loisirs de l'IGN.

« Itinéraires - Alerte »

☞ « Alerte » permet de signaler un problème sur l'itinéraire, à tenir à jour dès règlement dudit problème !

☞ Si l'alerte est à « Oui » alors le champ « Information » doit impérativement être renseigné : lieu ou portion de l'itinéraire concerné, description en quelques mots du problème, cause éventuelle d'interruption du parcours (travaux, effondrement, inondation, embroussaillage, ...).

« Auteur » (Auteur)

☞ Il est recommandé de saisir ici l'organisme responsable de la saisie de la fiche.

- LES CHAMPS OBLIGATOIRES DE L'ONGLET ACCÈS-LOCALISATION

« GoogleMap »

☞ L'offre doit être géoréférencée au point de départ de l'itinéraire. Il est recommandé de gérer l'information manuellement.

- LES CHAMPS OBLIGATOIRES DE L'ONGLET INFOS/RÉSA

« Moyens de communication grand public »

☞ Doit être renseigné au moins un numéro de téléphone (coordonnées du promoteur ou du gestionnaire de l'itinéraire : Conseil général, CDT, office de tourisme, ...).

- LES CHAMPS OBLIGATOIRES DE L'ONGLET ACCUEIL

« Animaux tenus en laisse »

☞ Si le règlement du site prévoit la tenue en laisse des animaux, l'information doit être obligatoirement diffusée.

- LES CHAMPS OBLIGATOIRES DE L'ONGLET MULTIMÉDIAS

Les fichiers enregistrés ici présentent l'itinéraire dans son ensemble. Ceux qui sont liés à un point particulier du parcours peuvent être saisis dans la rubrique « Points d'intérêts ».

« Photos »

☞ Il est demandé au moins 3 photos en basse définition (72 DPI), au format paysage 800 x 600 pixels MINIMUM, au poids inférieur à 350 Ko.

« PDF et tracés »

☞ Il est vivement recommandé de proposer une fiche PDF à minima en français. Plusieurs outils permettent d'en créer, se renseigner auprès de son référent SIRTAQUI.

☞ La trace GPX est obligatoire pour la quasi-totalité des sites partenaires alimentés (itiAQUI, portail loisirs de l'IGN, View Ranger, ...). Des tutoriels existent pour en garantir la qualité.

« Diffusion des itinéraires » **Nouveau !**

La présentation des itinéraires dans Cirkwi ou sur le portail IGNrando est intéressante. Il est donc maintenant possible de mettre les liens vers ces deux supports directement dans le SIRTAQUI et de les rendre cliquable dans des syndications.

- ET DANS L'ONGLET AQUITAINE

« **Qualification régionale** »

‡ Les critères qui permettent de sélectionner les thématiques sont ceux du référentiel régional de qualification des offres (pour les itinéraires, correspondent en particulier Cheval, Compostelle, Rando pour randonnée pédestre, Vélo et VTT).

« **Fiche syndiquée vers** » (Nom du site)

‡ Les fiches sélectionnées pour ItiAQUI devront être cochées ici, sous contrôle du responsable randonnée de l'ADT/CDT. Cette sélection sert également pour de nombreux partenariats de diffusion (Cirkwi, portail loisirs de l'IGN, SeBalader).

Annexe 1 : Attribution du niveau de difficulté

Pour la randonnée pédestre

Itinéraire très facile (vert) : moins de 2 heures de marche (sur une base de 3 km/h), 6 km maximum, accessible aux familles, sur des chemins bien tracés, dénivelé cumulé à la montée inférieur à 300 m, sans aucun danger.

Itinéraire facile (bleu) : moins de 3 heures de marche (sur une base de 3 km/h), 10 km maximum, accessibles aux familles, sur des chemins bien tracés, dénivelé cumulé à la montée inférieur à 300 m, sans danger.

Itinéraire moyen (rouge) : moins de 4 heures de marche (sur une base de 4 km/h), 16 km maximum, réservé aux randonneurs, dénivelé cumulé à la montée inférieur à 700 m ; certains endroits peuvent être sportifs ou comporter une ou deux difficultés particulières qui seront impérativement signalées dans le descriptif.

Itinéraire difficile (bleu marine) : plus de 4 heures de marche (sur une base de 4 km/h), plus de 16 km, réservé aux randonneurs expérimentés et sportifs, dénivelé cumulé à la montée supérieur à 700 m ; certains endroits peuvent être sportifs ou comporter une ou deux difficultés particulières qui seront impérativement signalées dans le descriptif.

Source : ancien référentiel de la FFRandonnée

Le SIRTAQUI restera sur ces valeurs dans l'immédiat.

La FF Randonnée propose de nouveaux niveaux établis notamment à partir d'une analyse automatisée de la trace GPS du parcours (facile, assez facile, peu difficile, assez difficile, difficile) :

<https://www.ffrandonnee.fr/data/CMS/files/cotation/FFRANDO-Guide-cotation.pdf>

Pour la randonnée VTT

Itinéraire très facile (vert) : accessible à tout type de pratiquants sans avoir à descendre du VTT. Pente faible. Obstacle inexistant. Saut inexistant.

Itinéraire facile (bleu) : accessible aux pratiquants initiés. Pente modérée. Obstacle, présence de quelques sections d'obstacles de faible difficulté avec échappatoires. Sauts de petite amplitude sans réussite obligatoire (mouvement de terrain).

Itinéraire difficile (rouge) : destiné à des pratiquants confirmés. Pente élevée. Présence d'obstacles de difficulté moyenne avec échappatoires. Sauts de moyenne amplitude sans réussite obligatoire.

Itinéraire très difficile (noir) : destiné aux pratiquants experts ou compétiteurs. Pente très élevée. Présence d'obstacles de difficulté importante avec échappatoires. Sauts avec ou sans réussite obligatoire.

Source : guide méthodologique MCF

Randonnée équestre

Itinéraire très Facile (Vert) : ouvert à tous les cavaliers à l'aise aux 3 allures. Durée de 1 à 3 heures, à une moyenne de 10 km/h, sur terrain plat ou avec peu de dénivelé (< 200 m cumulé), où dominent les chemins larges sans aspérité et roulants, sans traversée de route à grande circulation, sans danger.

Itinéraire facile (Bleu) : ouvert aux cavaliers et chevaux d'extérieur à l'aise aux 3 allures. Durée d'une ½ journée à une journée, à une moyenne de 8 km/h, avec un dénivelé maximal de 300 m cumulé, où dominent les chemins et sentiers stables.

Itinéraire moyen (Rouge) : ouvert aux cavaliers et chevaux pratiquant régulièrement la randonnée. Durée d'une ½ journée à une journée, à une moyenne de 6 à 8 Km/h, avec un dénivelé maximal de 500 m cumulé, avec tous types de chemins et sentiers dont quelques passages délicats, étroits ou glissants, passage de gués, passerelles.

Itinéraire difficile (Noir) : ouvert aux cavaliers et chevaux de randonnée expérimentés. Durée d'une ½ journée à une journée, à la moyenne de 5 Km/h, avec un dénivelé supérieur à 500 m cumulé, empruntant tous types de chemins, sentiers et portions hors-piste, passages à gué, escarpés, très caillouteux, à fort dénivelé, glissants.

À noter :

Pour la sécurité de tous, les passages étroits, escarpés, glissants ou à fort dénivelé doivent se franchir à pieds et au pas.

Source : Référentiel proposé par le Comité Départemental de Tourisme Équestre 64, en concertation avec d'autres CDTE

Vélo

Rappel préalable de quelques définitions

Véloroute : Itinéraire pour cyclistes à moyenne et longue distance, d'intérêt départemental, régional, national ou européen, reliant les régions entre elles et traversant les agglomérations dans de bonnes conditions. Une véloroute emprunte tous types de voies sécurisées, dont les voies vertes. Elle doit répondre à des critères de linéarité, de continuité, de sécurité, de jalonnement et de balisage.

Voie verte : Aménagement en site propre réservé aux déplacements non motorisés (piétons, cyclistes, rollers et personnes à mobilité réduite), accessible au plus grand nombre, sans exigence physique particulière, mais sécurisée et jalonnée.

Boucle cyclotouristique : Itinéraire pour cyclistes de longueur variable, reliant son point de départ, faisant l'objet ou non d'un balisage et praticable en une journée.

Le référentiel national

Itinéraire très facile (de 4 à 5 étoiles) : Idéal à faire en famille. Distance de 0 à 30 km, dénivelé cumulé inférieur à 100 m, pentes de 3 à 5%, routes en site propre ou aménagées ou fréquentées par moins de 500 véhicules/jour.

Itinéraire facile (de 6 à 8 étoiles) : Abordable par tous les pratiquants. Distance de 30 à 50 km, dénivelé cumulé de 101 à 300 m, pentes de 5 à 7%, routes aménagées ou avec sections fréquentées par moins de 1000 véhicules/jour.

Itinéraire difficile (de 9 à 12 étoiles) : Pour un cyclotouriste habitué. Distance de 51 à 70 km, dénivelé cumulé de 301 à 1000 m, pentes de 8 à 9%, routes aménagées ou avec sections fréquentées par moins de 3000 véhicules/jour.

Itinéraire très difficile (de 13 à 16 étoiles) : Pour randonneur expérimenté et sportif. Distance de plus de 70 km, dénivelé cumulé de plus de 1000 m, pentes supérieures ou égales à 10%, routes sans aménagement avec sections fréquentées par plus de 3000 véhicules/jour.

Source : Référentiel national - Cotation de la difficulté des itinéraires de tourisme à vélo
http://ffct.org/wp-content/uploads/2016/03/Tourisme-a-velo-referentiel-national_20160322.pdf

Annexe 2 : Charte éditoriale pour le descriptif commercial d'un itinéraire

Peuvent être mentionnés :

- une description synthétique du parcours (nom des principaux sites, des points d'intérêts des plus importants, type de paysages traversés, quelques points d'histoire et le cas échéant, longueur et/ou durée de la balade),
- le(s) type(s) de public(s) à qui l'itinéraire peut convenir (adultes, enfants, groupes),
- la présence de panneaux, d'autres types d'aménagement comme les aires de pique-nique,
- éventuellement, richesse et fréquence des hébergements et de la restauration sur place et à proximité.

Un champ est réservé au descriptif court pour affichage sur support mobile. Il doit présenter les grandes caractéristiques de l'itinéraire (paysage, relief, point d'intérêt principal).

Exemples

Traversant Agen de part en part jusqu'à l'Ermitage, vous allez parcourir sa géographie et son histoire à travers quartiers et monuments. Vous partez du fleuve, caché derrière sa digue, traversez les jardins du Gravier qui tient son nom des sables (ou graves) charriés par Garonne. Vous montez vers les premières terrasses non-inondables puis gravissez le coteau d'où Ducos-du-Hauron prit la 1ère photo couleur de l'histoire.

Vous êtes alors sur l'éperon rocheux où s'installèrent les premiers hommes au Néolithique puis les Nitiobriges. Du Petit-Nice, ainsi surnommé pour son exposition méridionale et ses villas style Années Folles, vous redescendez vers le Canal. Tout au long de ce périple accessible à tous, des panneaux vous présentent, à travers son patrimoine bâti, le récit de la vie de cette cité bimillénaire.

L'un des meilleurs moyens de découvrir la Presqu'île de Lège-Cap Ferret et de poser un nouveau regard sur son patrimoine est le vélo. Départ depuis la halte cyclotouriste de Lège, ancienne gare réaménagée, sur une piste cyclable menant jusqu'à la Cabane du Résinier, l'un des derniers témoins bâtis de l'activité de gemmage et point de départ pour visiter la réserve naturelle des Prés Salés. Puis direction le Grand Crohot, plage océane, traversée de la forêt sur des pistes cyclables ombragées et retour par le centre du village de Lège.

Ce circuit est réalisable par toute la famille avec la carte des pistes cyclables et un plan de ville disponibles gratuitement à l'Office de Tourisme.

Le GR 10 est le sentier de Grande Randonnée traversant les Pyrénées créé par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Vous pouvez l'emprunter pour une première étape d'Hendaye à Olhette, depuis les rivages de l'océan Atlantique jusqu'aux premiers sommets de la montagne basque.

Après avoir longé la baie de Chingoudy, l'itinéraire vous entraîne à travers ses premiers reliefs humanisés. Sorti de l'intimité des forêts, landes et estives alternent offrant de somptueux panoramas sur l'océan encore proche. Passé le col d'Ibardin et ses célèbres ventas, vous cheminez dans l'ambiance sauvage et la fraîcheur du ravin d'Intzola.